

Présents :

Monsieur Galand, adjoint chargé de l'assainissement et de l'environnement
 Monsieur Denis Thomas, représentant de l'association Goulien Gwarez
 Madame M. Christine Ledernez-Kerdreux, représentante de l'ADELISO

Objet de la réunion :

Installation de toilettes sèches sur Goulien, La Palue et le Cap de la Chèvre.


En préambule :

Nous indiquons que l'arrêté du 07 septembre 2009 doit être respecté.

[Arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\).](#)

En réponse, M. Galand promet que cela fait.

Puis cette série de questions :

| Questions | Réponses |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Où en est le dossier administratif ? | Il est en cours. Une simple demande de permis d'aménager est à déposer. Puis, une fois obtenu, le dossier suivra le circuit habituel : préfecture, etc. |
| Quel est l'avis de la commission des sites ? | |
| Peut-on avoir les plans techniques de ces WC ? | Sur le site de la société : sanisphere et en pièce jointe pour le principe |
| Où vont les urines ? | Elles sont conservées dans un bac étanche avec une autonomie de plusieurs mois (selon besoin) |
| Quelle matière carbonée sera utilisée (sciure, copeaux, ...) ? | Uniquement le papier |
| Combien de WC, d'urinoirs, masculin / féminin, handicapé par installation ? | WC + 1 urinoir |
| Quel éclairage ; Intérieur, extérieur prévu et quelle alimentation ? | 1 led avec panneau solaire |
| Le mode d'emploi sera-t-il affiché ? | ? |
| Un contrôle sanitaire est-il prévu, selon quelle fréquence ? | |
| Un numéro de Tel 24h/24 est-il affiché en cas de problème ? | Question non posée puisqu'il y a 1 ou 2 nettoyages/jour |
| Emplacements des toilettes <ul style="list-style-type: none"> • à Goulien • à La Palue • au cap de la chèvre |  |
| Entretien (donc passage de véhicules) Qui nettoie? Commune ? Comcom, société Vidange des matières fécales Que deviennent les déchets Papier : Qui fourni, Combien Qui assure la sécurité contre les dégradations (tags, ...), le camping sauvage | 1 à 2 fois / jour par commune ou société 1 fois / an par le constructeur (plus si nécessaire) compost commune ça ...à voir |

Questions diverses

Est-il possible créer un talus au centre du parking à Goulien ?

Marie Christine fait remarquer qu'en raison de l'étroitesse du terrain, il voudrait mieux des talus en épi de chaque côté.

M Galand répond : en terrain classé, nous ne pouvons pas faire grand-chose

Il serait bien de mettre une délimitation sport de glisse et baignade à Goulien

M Galand répond dans ce cas il faut payer des surveillants des baignade mais on y pense car on sera amener à le faire

Peut-on faire une signalisation déportée à La Palue indiquant le nombre de places disponibles sur le parking serait à envisager

M. Galand répond : dans ce cas nous aurons une caméra à installer.

Remarque d'ADELISO : Il serait bien de faire une signalétique à M Galand répond :, sur grand panneau :

Attention circulation et stationnement difficile à La Palue

Ici parking + navette gratuits